

Deuxième appel à candidature :

Termes de Référence (TDR) pour un appel à consultant.e visant à « Réaliser un diagnostic territorial sur le système socio-sanitaire (services existants) disponible »

Contexte :

Le système socio-sanitaire au Maroc joue un rôle crucial dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et l'amélioration de l'accès aux soins pour l'ensemble de la population. Cependant, il existe des populations clés qui font face à des défis spécifiques en termes d'accès aux services de santé, de prévention et de soutien. Ces populations comprennent les Usagers de drogues injectables (UDI), les Travailleuse.s de Sexe (TS), les Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH), entre autres.

Les UDI constituent un groupe qui est exposé à une vulnérabilité multiple ce qui engendre un risque élevé d'exposition et de transmission de maladies infectieuses, notamment le VIH/SIDA et les hépatites virales. Ils/elles ont souvent des difficultés d'accéder aux services notamment des services de santé, à la prévention, au traitement et au soutien appropriés en raison de la stigmatisation et de la discrimination ainsi que les barrières juridiques auxquelles ils/elles font face.

Les TS sont une population vulnérable avec des conditions de vie précaires, confrontées à des risques similaires en matière de santé et spécifiquement la santé sexuelle et reproductive, ce qui augmente le risque d'exposition et de transmission des maladies sexuellement transmissibles, d'une part, et d'autre part, elles sont soumises à des risques de violences. Pour cela, l'accès à des services de santé adaptés à leurs besoins spécifiques est souvent limité, en raison de la stigmatisation sociale et des obstacles structurels.

Les HSH sont également confrontés à des obstacles en termes de santé, notamment en ce qui concerne la prévention du VIH/SIDA et les services de santé sexuelle, incluant la santé anale. Les normes sociales et les discriminations basées sur l'orientation sexuelle peuvent restreindre l'accès des HSH aux soins appropriés et aux interventions de prévention.

Dans ce contexte, il est essentiel de mener un diagnostic territorial approfondi sur le système socio-sanitaire au Maroc, en mettant l'accent sur les populations clés mentionnées précédemment. L'objectif de l'étude est d'identifier et évaluer les services existants, leur accessibilité et à quel point ils répondent aux besoins de ces populations spécifiques et cela dans les différentes régions du pays.

De plus, la décentralisation des services de santé est un aspect important à prendre en compte dans cette consultation. Le Maroc a entrepris des réformes de décentralisation visant à transférer une partie des compétences et des responsabilités de l'administration centrale vers les collectivités territoriales. Il est donc nécessaire d'évaluer comment cette décentralisation affecte l'offre de services socio-sanitaires. Quels sont les mécanismes de coordination existants entre les différents prestataires, en particulier au profit des populations clés.

Cette consultation vise une analyse approfondie des services socio-sanitaires existant sur le territoire marocain, et qui peuvent être utiles pour les UDI, les TS, les HSH. Des recommandations sur des pistes

d'améliorations nécessaires, qui peuvent garantir une couverture adéquate et une meilleure accessibilité à ces services, dans un contexte de décentralisation pour les populations clés sera bien appréciées. Les résultats issus de la consultation seront utilisés pour accompagner et orienter les populations clés, renforcer le réseautage et le travail collaboratif et efficient, plaider pour des politiques sociales et de santé intégrées visant à améliorer la santé et le bien-être de ces populations clés au Maroc.

Objectif de la consultation :

Le (a) consultant (e) aura pour mission de développer un mapping territorial avec une analyse des services médico-sociaux existants sur les douze régions du Maroc.

Le (a) consultant (e) doit tenir compte des éléments suivants :

- Le mapping doit être actualisé et couvrant toutes les régions du Royaume ;
- Le produit doit spécifier et être adaptés aux spécificités des populations clés au Maroc ;
- Les services proposés doivent être analysés en matière d'accessibilité, de pertinence, de coordination avec les autres acteurs /prestataires de services concernées.

Activités à réaliser par le/la consultant(e)

Le (a) consultant (e) travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage de cette consultation. Il/elle aura comme missions de faire :

- Une revue documentaire avec analyse des politiques socio-sanitaires au Maroc.
- Entretiens qualitatifs : Mener des entretiens individuels et en groupe avec des acteurs clés (prestataire de services) dans les différentes régions pour obtenir des informations qualitatives sur les services existants, les défis, les bonnes pratiques.
- Tenir des entretiens avec les populations clés pour définir les besoins spécifiques des populations clés et évaluer les gaps avec les services existants.
- Analyse des données recueillies : Analyser les données qualitatives en identifiant les thèmes et les motifs récurrents.
- Rapport de la consultation : Préparer un rapport détaillé comprenant une analyse approfondie et un diagnostic des bonnes pratiques identifiées ainsi qu'un mapping sur les services existant au niveau national par prestataire.

Livrables attendus :

Le (a) consultant (e) doit fournir au comité chargée du suivi de la consultation les livrables suivants :

- Rapport de la consultation qui inclut le mapping des services socio-sanitaires existants et une analyse approfondie des résultats, des recommandations pertinentes et des bonnes pratiques identifiées.
- Présentation synthétique des résultats, des principales conclusions et recommandations.

Durée de la consultation :

Le/La consultant.e sera recruté pour une période de **25 jours**, sur la période de juillet à décembre 2023. Il reviendra au consultant recruté de répartir la période en fonction des besoins de la consultation.

Profil et compétences requises :

Le/La consultant.e doit avoir les qualifications suivantes :

- **Expérience pertinente** : Le consultant doit démontrer une expérience pertinente dans la réalisation des consultations similaires en santé publique ou dans des domaines connexes, mettant l'accent sur les populations clés et la décentralisation des services.
- **Connaissance du contexte marocain** : Il est essentiel que le consultant possède une connaissance approfondie du contexte socio-sanitaire marocain, y compris des politiques de santé en vigueur, des structures institutionnelles et des défis spécifiques rencontrés par les populations clés.
- **Capacités analytiques** : Il est important que le consultant possède de bonnes compétences analytiques pour interpréter les données recueillies, identifier les tendances significatives, les lacunes et les opportunités, et formuler des recommandations claires et concrètes.
- **Expérience avec les populations clés** : Le consultant devrait idéalement avoir une expérience préalable de travail avec les populations clés concernées par l'étude, telles que les utilisateurs de drogues injectables (UDI), les travailleurs du sexe (TS), et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH). Cette expérience permettra une compréhension approfondie des besoins spécifiques de ces groupes et des approches adaptées à leur situation.
- **Aptitudes à la communication** : Le consultant doit posséder d'excellentes compétences en communication écrite et orale, en arabe et en français. Cela lui permettra de présenter clairement les résultats de l'étude, échanger avec les parties prenantes et faciliter la compréhension des recommandations formulées.
- **Engagement et flexibilité** : Il est essentiel que le consultant soit engagé envers les objectifs de l'étude, respecte les délais fixés et fasse preuve de flexibilité pour s'adapter aux besoins et aux contraintes spécifiques du projet.
- **Références et réalisations antérieures** : Les références professionnelles et les réalisations antérieures du consultant dans des projets similaires seront prises en compte pour évaluer sa crédibilité, son expertise et sa capacité à mener à bien la consultation.
- **En cas d'égalité entre deux candidats, le fait d'appartenir à un groupe de PC ou être PVVIH est un atout.**

Composition de l'offre technique et financière :

- **Offre technique** : l'offre technique doit comporter les éléments suivants :
 - CV du consultant (e)
 - Lettre de motivation
 - Exemples de rapports de projets similaires antérieurs ;
 - Note méthodologique incluant la démarche, la vision et la mission du consultant (e), le planning et le chronogramme de réalisation des activités.
- **Offre financière** : L'offre financière doit comporter l'offre par jour et l'offre globale.

Dépôt du dossier de candidature :

Les candidat.e.s doivent envoyer leur dossier de candidature aux adresses suivantes :

m.maarouf@alcs.ma et K.hidous@alcs.ma, ou par courrier physique à l'adresse : Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), rue Salim Cherkaoui, quartier des hôpitaux, 20360, Casablanca.

La date limite de réception des dossiers de candidature est **le samedi 23 septembre 2023**, à 16h00mn horlogemarocaine.